

Conditions générales de vente :

1 : Attestations

Pour pratiquer le kitesurf, le Stand Up Paddle, j'atteste :

- Savoir nager 50 mètres minimum
- Ne pas avoir d'appréhensions particulières pour le milieu marin
- **Présenter le jour du démarrage du stage un certificat médical de moins de trois mois de non contre-indication à la pratique du kitesurf/Stand Up Paddle sans lequel nous ne pourrions vous accepter en séance.**

Pour la pratique du Cerf-Volant, il n'y a pas de prérequis, néanmoins les stagiaires doivent attester : d'être à même de participer à une activité sportive d'intensité modérée.

2. Assurances

Assurance responsabilité civile :

La souscription d'une assurance en responsabilité civile est OBLIGATOIRE. Elle est souscrite à l'entrée en stage parmi les solutions d'assurances de la FFVL, en général **titre de participation 6 jours**. *Ce coût est compris dans le prix de votre cours.*

Ensuite, une **licence-assurance** de la FFVL est proposée aux stagiaires souhaitant poursuivre leur progression en école ou aux futurs pratiquants autonomes.

Sans Licence-assurance, le stagiaire ne pourra bénéficier : de cours supplémentaires, des navigations accompagnées, des points sécurité, ou des cours « perfs » de Bed&Kite.

Assurance Individuel Accident :

La Fédération Française de Vol Libre souligne l'importance de la souscription d'une assurance Individuelle Accident. En effet, la responsabilité civile ne vous couvre que sur les incidents entre stagiaires et entre un stagiaire et un tiers. Dans le cas où vous vous blesseriez seul vous n'êtes donc pas couvert.

J'atteste avoir pris connaissance de l'intérêt de la souscription d'une assurance individuelle accident.

Je peux y souscrire dès l'accueil du 1^{er} cours sur simple demande en apportant un chèque complémentaire de 10 €* à l'ordre de la FFVL.

**(garantie minimum pouvant varier d'une année à l'autre)*

3. Age minimum

Pour les mineurs, l'autorisation écrite du représentant légal est obligatoire (voir la rubrique « accord parental » du formulaire de réservation.

Les conditions requises pour les mineurs sont :

- L'âge minimum pour la participation aux cours de kitesurf est de 14 ans,
- Poids minimum de 45 kg,
- Présenter le jour du stage une attestation de 50 mètres de nage départ plongé validé par un professionnel.

4. Inscription

Une fois les renseignements généraux de la fiche d'inscription complétés, vous préciserez les dates souhaitées pour votre initiation / stage.

Bed&kite prendra alors contact avec vous pour confirmer votre réservation.

Votre réservation sera effective après accord sur la date et la réception de l'acompte correspondant (chèque encaissé à réception).

Toute inscription non suivie dans les 6 jours du versement du chèque d'acompte correspondant ne sera pas validée et le créneau demandé sera libéré.

- La fiche doit être dûment remplie, pour chaque stagiaire. Une fiche partiellement remplie ne pourra valider votre inscription. En cas de stages multiples, il suffira de faire référence au stage précédant en rappelant sa date et votre Nom.
- Dès réception de la fiche et accord sur la date un mail de confirmation vous sera transmis.
- Le règlement du solde se fera le premier jour du stage, avant le démarrage de la séance par chèque ou en espèce uniquement.

5. Horaires et organisation

- Horaire de séance et heure de RDV : Pour chaque cours, vous recevrez l'heure et le lieu de rendez-vous la veille au soir. Les réservations sont faites par journées ou demi-journées pour une adaptation optimale aux conditions météorologiques.
- La durée des séances est fonction du type et du support choisi (Kite, paddle, Cerf-volant : se référer au descriptif des séances par activités).
- Sont inclus dans la séance : accueil, l'équipement du stagiaire, le choix du matériel et le déplacement du point de rencontre au site de pratique.
- En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé du stagiaire avant la fin de la séance, il ne pourra être effectué de remboursement.
- Toute séance non effectuée comprise dans un stage sera facturée sauf justificatif médical, professionnel ou de transport.
- **Le stagiaire s'engage à respecter les consignes de sécurité et les limites du plan d'eau et de la plage définies au sein du Dispositif de Secours et d'Interventions ainsi que le règlement intérieur de l'école.**

6. Annulation

- En cas de rétractation de la part du stagiaire, 10 jours francs avant le début du stage, l'acompte sera remboursé. A moins de 10 jours francs, il sera conservé.
- En cas de rétractation de notre part en cas de conditions météorologique inappropriées, une nouvelle date de stage sera proposée ou votre acompte sera remboursé.
- Tout cours entamé depuis plus de 2 heures sera considéré comme effectué, quelle que soit l'évolution des conditions météorologiques.
- Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

7. Droit à l'image

Je déclare avoir pris connaissance que des photographies et des vidéos sont susceptibles d'être prises lors des cours à des fins pédagogiques et promotionnelles.

Dans le cas où je ne souhaiterai pas figurer sur ces différents médias, je dois en faire part au moniteur avant tout début de cours. Ce dernier vous fera alors signer une déclaration correspondante sur papier libre.